ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UNE CENTRALE SOLAIRE AGRIVOLTAÏQUE AU SOL A AVOT

Par arrêté préfectoral n° 1121 du 23 juillet 2026, est organisée du 17 août 2026 à 14 h 00 au 18 septembre 2026 inclus à 17 h 00, soit 32 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire pour une centrale solaire agrivoltaïque sur le territoire de la commune d'Avot, d'une puissance de 7 MWc, déposée par la société « les Lavières Solaires ».

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact est consultable :

- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 120, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête : **https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetes-publiques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques**
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie d'Avot aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public :
- Le Lundi : de 14h à 16h
- Le Mercredi : de 8h à 12h
- Le Vendredi : de 14h à 16h
- Le Samedi des semaines paires : de 8h à 12h
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante : **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/**

Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie d'Avot, située **4 rue de Travot 21580 Avot.**

Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, avant la clôture de l'enquête, soit le 18 septembre 2026 avant 17 h 00 :

- par voie postale en mairie d'Avot, siège de l'enquête
- sur le registre dématérialisé via le lien : **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **enquete-publique-7514@registre-dematerialise.fr**

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/** pendant toute la durée de l'enquête.

L'Autorité environnementale n'a pas rendu d'avis sur l'étude d'impact dans le délai de 2 mois fixé à l'article R. 122-7 du Code de l'environnement.

Monsieur Christian ROCHE désigné en qualité de commissaire enquêteur ou Monsieur Patrick BRICLER en qualité de commissaire enquêteur suppléant, se tiendront à la disposition du public: en mairie d'Avot

- Lundi 17 août 2026 de 14h00 à 17h00
- Samedi 22 août 2026 de 8h30 à 11h30
- Vendredi 28 août 2026 de 14h00 à 17h00
- Vendredi 18 septembre 2026 de 14h00 à 17h00

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Madame Coralie VAILLANT – les Lavières Solaires – Téléphone : 06 81 53 88 27 – **coralie@opale-en.eu**

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de Madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

La Préfète de la Côte-d'Or est compétente pour prendre la décision relative à la demande de permis de construire. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis, ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois, mentionné à l'article R. 423-32 du code de l'urbanisme.

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie d'Avot, sur le registre dématérialisé via le lien : **https://www.registre-dematerialise.fr/7514/**, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site : **https://www.cote-dor.gouv.fr**

Pour la préfète et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Manuelle DUPUY

AL26023717

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

LAVOISIER
Société par actions simplifiée au capital de 88 952 euros
Siège social : 8C Rue Morel Retz, 21000 DIJON
AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée sous signature électronique du 05/08/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LAVOISIER
Siège : 8C Rue Morel Retz, 21000 DIJON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 88 952 euros
Objet : - La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats d'actions, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés, affaires ou entreprises ;
- L'administration, la gestion et la cession desdites participations ou desdits intérêts;
- L'exercice de tous mandats sociaux dans toutes sociétés ou entreprises ;
- La définition et la conduite de la politique des sociétés membres de son groupe, l'animation de son groupe ;
- Toutes prestations de services au profit de ses filiales sous forme d'assistance technique, administrative, comptable, financière, commerciale, industrielle, informatique, par exemple en matière de gestion d'entreprises, de comptabilité, d'audit, de financement d'investissements, de gestion de trésorerie, de projets de création d'entreprise, d'opérations de croissance externe, de démarche qualité, d'ingénierie, de propriété intellectuelle, d'acquisition de technologies, de développement commercial et industriel, de communication et information ;
- Toutes prestations de conseil, étude, assistance technique, ingénierie et services divers aux entreprises ;
- Toutes opérations d'entremise et d'apport d'affaires ;
- L'acquisition, la location, la prise en crédit-bail de tous immeubles ou titres de sociétés immobilières en vue de la mise à disposition de ses filiales ou non ;

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : Monsieur David CARDYN, demeurant 8C Rue Morel Retz, 21000 DIJON
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL26023846

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT
Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Clémentine COURLET de VREGILLE, Notaire Associé à DIJON, 16, avenue Victor Hugo, le 11 août 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport,la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement,l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI HAUTEVILLE LES DUPONT.
Le siège social est fixé à : HAUTEVILLE-LES-DIJON (21121), 11 rue de Chambertin.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR).
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Madame Adeline DUPONT, demeurant à HAUTEVILLE LES DIJON (21121), 11 rue de Chambertin.
La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis
Le notaire.

AL26023887

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 17/08/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier Marey-sur-Tille, Marcilly-sur-Tille : Objectif : Maintien des occupants en place
Marey-sur-Tille : Terres, prés - Urbanisme : RNU 1 ha 45 a 90 ca 'LE VAU' : ZD-0030 - 'LES VERNOTS' : ZL-0024 - 'PRESA LA VOLET' : ZM-0047
Marcilly-sur-Tille : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU 37 a 00 ca 'LES PERRIERES' : ZD-0174
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **07/09/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26023897

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

SAS DE LA MARTEE
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 9 A Allée du Château, 21130 LES MAILLYS
937 814 507 RCS DIJON
Aux termes d'une délibération en date du 30 avril2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président

AL26023876

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LES GLACIERES
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 47 Boulevard de Stalingrad
94400 VITRY-SUR-SEINE
391 349 578 RCS CRETEIL

Le 12/08/2026, l'assemblée générale extraordinaire de la société LES GLACIERES a décidé de transférer le siège social de la société au 24 A rue de Predelle 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE, à compter du même jour. En conséquence elle sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Gérance : Madame FIOT Marie-Josée demeurant 24 A rue de Predelle 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE.
Pour avis.

AL26023766

MODIFICATION DU CAPITAL

OFFICE NOTARIAL DU VAL CHARITOIS
Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée Notaires
au capital de 30000 euros
Siège social :
37, Avenue du Marechal Leclerc
58400LA CHARITE SUR LOIRE
841 247 778 RCS NEVERS

En date du 3 août 2026 les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 1 400 000,00 € pour le porter de 30 000,00 € à 1 430 000,00 €.

AL26023881

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

JBME
SCI au capital de 240200 € Siège social : PERRIGNY 58170 TAZILLY
RCS NEVERS 803822212
Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/07/2026 , il a été décidé de transférer le siège social au 6 Avenue Docteur Alain Benoist 58170 LUZY à compter du 06/08/2026
Modification au RCS de NEVERS.

AL26023882

MODIFICATION DU CAPITAL

LOIRE DE GESTION HOTELIERE
Société à responsabilité limitée au capital de 981960 euros
Siège social :
7, Impasse des Varennes
58000 ST ELOI
502 858 400 RCS NEVERS

Le 11 août 2026, L'Assemblée Générale a constaté, en l'absence d'opposition, la réduction définitive du capital social, qui a été ramené de 981 960 à 863 478 euros.
Pour avis.

AL26023891

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

BEB 58 Société civile immobilière, au capital de 1000 €, Siège : 18 rue de la montagne de mons 91200 Athis-Mons, RCS : EVRY 794776435. Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 27/07/2026, le siège social a été transféré au 12 rue de l'Ardan 58800 Héry, et ce à compter du 27/07/2026. Gérant : Pierre DESBOIS, 11 rue Bellier-Dedouvre 75013 Paris, Gérant : Evelyne BOURY, 6 avenue Tristan Bernard 06400 Cannes. Radiation du RCS de EVRY et réimmatriculation au RCS de NEVERS.

AL26023893

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 9 avril 2026 à LA CHARITE SUR LOIRE par Maître Julie MICHELOT, notaire, Monsieur Jérôme CHERON, demeurant 26 rue du Chapeau Rouge, 58410 Entrains sur Nohain, immatriculé au greffe de Nevers sous le numéro 914627930
A cédé à :
FB exploitation SAS au capital de 1euros, sise 2 rue Charles Cassiat, 58410 Entrainssur Nohain, immatriculée au greffe du de Nevers sous le numéro 101988855.
Moyennant le prix de 10 000 euros son fonds de commerce de café, bar, jeux, restauration rapide sur place, vente de piles, bracelets, montres, cartes postales, mobicartes, bimbeloterie et dépôt pressing exploité 9 place du Marché, 58410 Entrains sur Nohain.
Entrée en jouissance au 9 avril 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, auprès du mandataire judiciaire SELARL JSA, 14 avenue Marceau 58000 NEVERS

AL26023862

// DIVERS

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 1ER décembre 2015, Mme Yvonne Lucienne COPPIN, demeurant à EPIRY (58800) Le Bourg, née à EPIRY (58800), le 27 mai 1931, veuve de M.Auguste MORIZOT et non remariée, décédée à CORBIGNY (58800), le 23 mars 2026, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, Notaire Associée, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « SELARL Sylvie LELIEVRE, Notaires et Conseils », titulaire d'un Office Notarial à AVALLON (YONNE) 2 rue du Général Leclerc, le 27 mai 2026.
Aux termes d'un acte reçu par Maître Sylvie LELIEVRE, notaire susnommée, le 6 août 2026, il a été attesté que les conditions de la saisine du légataire universel sont remplies.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jennifer DEGREVE, Notaire à AUXERRE (89000), référence CRPCEN : 89103, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition de l'acte de contrôle de la saisine du légataire universel.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL26023860

// CONSTITUTION

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/08/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : AC EXPERT FONCIER
Forme : SASU
Capital social : 100 €
Siège social : Château de Fontallier, 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Objet social : L'expertise foncière immobilière, rurale, agricole et autre. L'évaluation de biens immobiliers bâtis et non bâtis, ainsi que de tous droits réels immobiliers. La réalisation de toutes études, analyses, consultations et rapports techniques relatifs à la valeur vénale et locative des biens fonciers à la consistance, et à la gestion de ces biens. La réalisation de toutes audits patrimoniaux, diagnostics, d'analyses économiques et techniques. La réalisation de missions dans le cadre de liquidations de régimes matrimoniaux, de partages successoraux, de séparations de biens, divorces, ruptures de PACS ou de concubinage, ou de toutes opérations de partage. L'assistance, le conseil et l'accompagnement des particuliers, entreprises, collectivités publiques, établissements publics et organismes privés. Les activités de médiation, de conciliation et de règlement amiable des litiges patrimoniaux, fonciers et immobiliers. La rédaction de mandats, de promesses, de compromis, de baux et plus généralement de tous actes sous seing privé autorisés par la réglementation applicable, à l'exclusion des actes réservés aux professions réglementées. À titre accessoire la participation à des opérations de négociation immobilière, l'entremise, la mise en relation, la recherche d'acquéreurs ou de locataires, l'assistance à la vente ou à la location de biens portant sur des biens immobiliers bâtis et non bâtis, ainsi que toutes prestations de conseil se rapportant aux transactions immobilières. Toutes prestations de formation, d'enseignement ou de conférences se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. L'organisation, la conception, la promotion, la coordination et la gestion de manifestations, d'événements, de salons, de conférences, de séminaires, de journées techniques, de formations, d'opérations de communication et de tout événement public ou privé, pour son compte ou pour le compte de tiers. La création, la réalisation, l'édition, l'exposition, la promotion, la diffusion, l'achat et la vente d'œuvres artistiques, d'objets de décoration et ancien, sous toutes leurs formes. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières, immobilières ou civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à condition qu'elles ne modifient pas le caractère de la société.
Président : Mme Alexandra CHOQUET demeurant Château de Fontallier, 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Clause d'agrément : Toute cession d'actions à un tiers, un associé ou à un conjoint, ascendant ou descendant d'un associé ou du cédant seront soumises à l'agrément préalable de la société donné par le Président et les associés.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS

AL26023857

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

EARL DU BUISSON
EARL au capital de 91 200 €
Siège social : 7 le Buisson, Treigny 89520 TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE
828 891 200 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er août 2026, la collectivité des associés a :
- Pris acte de la démission de Mme Annie RENARD épouse MENY de ses fonctions de gérante,
- Décidé de réduire le capital social de 45 600€, le portant à 45 600 €,
- Transféré le siège social à TREIGNY-PERREUSE-SAINTE-COLOMBE (89520), 23 le Buisson. Cette adresse dépend du ressort du greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE où la société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, la gérance.

AL26023854



In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI VILLOTTE
Société civile immobilière
au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 5 Rue des Vielles Etuves
89100 SENS
419 408 950 RCS SENS

Aux termes des délibérations en date du 3 aout 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5 Rue des Vielles Etuves, 89100 SENS au 52 Boulevard du Centenaire 89100 SENS à compter du 3 aout 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Ancienne mention : 5 Rue des Vielles Etuves, 89100 SENS
Nouvelle mention : 52 Boulevard du Centenaire 89100 SENS
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Et de nommer en qualités de cogérants en remplacement de Monsieur Gilbert HUGI gérant décédé le 11 février 2026 : Madame Bénédicte LEGER, demeurant à SENS (89100) 47 Boulevard de la liberté et Monsieur Etienne LACHOT demeurant à SENS (89100) 52 Boulevard du Centenaire pour une durée illimitée.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Monsieur Gilbert HUGI sans qu'il soit procédé à son remplacement.
Pour avis. La Gérance

AL26023859

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SAS SOMA GEST.
Forme : SAS.
Capital social : 1500000 euros.
Siège social : 11 BIS RUE MARGUERITTE, 75017 PARIS
450356415 RCS Paris.
Aux termes de l'AGE en date du 1 août 2026, les associés ont décidé, à compter du 1 août 2026, de transférer le siège social à 11 BIS RUE DES BUTTES, 89000 Auxerre.
Président : Monsieur Michel Saint-Antonin,demeurant 11 bis Rue des Buttes, 89000 Auxerre
Radiation du RCS Paris et immatriculation au RCS Auxerre.

AL26023875

MODIFICATIONS

PICHON-GERRITSE
SNC au capital de 68 000,00 €
Siège social :
16 rue Bréard
89190 VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE
478 041 452 RCS SENS

L'AGE du 22 juin 2026 a :
- décidé de réduire le capital social de 34 000€ pour le ramener à 34 000 €,
- pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Véronique PICHON et M. Matthieu PICHON
- nommé aux fonctions de gérant M. Valentin GERRITSE, demeurant à RIGNY-LE-FERRON (10160) – 2 rue du Bois de Rigny
- modifié la dénomination de la société pour devenir « SNC GERRITSE »,
- transféré le siège social au RIGNY-LE-FERRON (10160) – rue du Bois de Rigny. Cette adresse dépend du ressort du greffe du TC de TROYES (10000) auprès duquel la société sera immatriculée au RCS.

Pour avis, la gérance.

AL26023886

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SCEA «DES MARCHAIS»
Capital social : 76 000 €
Siège social : 4 rue des sables
Les Marchais
89190 BAGNEAUX
RCS SENS 328 162 805

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2026, les associés ont décidé de l'extension de l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont la société est locataire ou propriétaire.
Pour avis,
La gérance.

AL26023889

TRANSFERT DE SIÈGE

FRIEREN
SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 9 LES MIGNOTS
89770 BOEURS EN OTHE
100 641 505 RCS SENS

Aux termes de l'AG du 01/08/2026, il a été décidé de transférer le siège social au **4 RUE DU PUITS NOBLOT 89600 CHEU** à compter du 01/08/2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de SENS.

AL26023899

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Karym FELLAH,
Associé de la SCP REGNIER-SERRE-FLEURIER-FELLAH-GODARD ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS,
demeurant 9 Boulevard Maupéou
89100 SENS

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu au Palais de Justice de Sens
LE MARDI 13 OCTOBRE 2026 à 11 heures 00
Un immeuble à usage d'habitation sis sur la commune de JOIGNY (89300), 1 rue Jean Chéreau, la parcelle cadastrée section AE 176 pour 57 ca, comprenant 3 appartements.
MISE A PRIX : 25.000,00 €
(VINGT CINQ MILLE EUROS)
Visite sur place le mardi 29/09/2026 de 10h00 à 11h00, organisée par SELARL Philippe LEGOUGE – Joan GERARD, commissaire de Justice à SENS (89).
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au cabinet de Maître Karym FELLAH, associé de la SCP REGNIER ET ASSOCIES, Avocat au Barreau de SENS, demeurant 9 Boulevard Maupéou 89100 SENS, lequel comme tous les autres avocats au Barreau de Sens pourra être chargé d'enchérir pour toute personne solvable, ou au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de de Sens où le cahier des charges est déposé et où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL26023856

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté **(département 89)** se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
CHABLIS – vignes en 1er cru actuellement occupées - 1 ha 04 a 70 ca - 'LA COTE DE LECHET' : H – 0016 – 0020 – 0357. Zonage : zone A du PLU.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/09/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL26023898

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCEA DE LA SABLIERE
SCEA au capital de 2 000,00 euros
Siège social : 4 rue de Ponessant,
Saint-Martin-sur-Ouanne
89120 CHARNY-OREE-DE-PUISAYE
795 341 585 RCS SENS

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérants et les fonctions de liquidateurs seront exercées par M.David LAISNE, demeurant TANNERRE-EN-PUISAYE (89350) les Béatrix, et M. Ludovic LAISNE, demeurant CHARNY-OREE-DE-PUISAYE (89120) Saint-Martin-sur-Ouanne, 4 rue de Ponessant, qui ont été nommés liquidateurs.
Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de la liquidation a été fixé au siège social, CHARNY-OREE-DE-PUISAYE (89120), Saint-Martin-sur-Ouanne, 4 rue de Ponessant, où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, les liquidateurs.

AL26023831

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : AGR IMMOBILIER.
Forme : SCI société en liquidation.
Capital social : 160 euros.
Siège social : 4 RUE DU FLOTTAGE, 89270 Vermenton.
439263849 RCS d'Auxerre.
Aux termes d'une décision en date du 23 juillet 2026, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Michael Gardner Roberts demeurant 5bis Place de la Fontaine, 89270 Vermenton et prononcé la clôture de liquidation de la société à compter du jour de ladite assemblée.
La société sera radiée du RCS du d'Auxerre.
Le liquidateur

AL26023885

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13 août 2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SK FOOD
Nom commercial : SHABAZZ BURGER
Objet social :
- Restauration rapide sur place et à emporter
- Ventes de boisson sans alcool

Siège social : 88 Rue de Paris 89000 AUXERRE
Capital : 100 €
Durée : 99 ans
Président : Mme NOEL Sylvie, demeurant 3 Rue Auguste Romagné 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement sous réserve d'agrément
Immatriculation RCS AUXERRE

AL26023888

Suivez-nous sur notre page Facebook